



Barrage de la Nasse avant travaux de reconstruction - Photo du 18 août 2021

Rapport d'activité 2022

Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet

> LÉON MOLIETS ET MAÂ VIELLE-SAINT-GIRONS

374 Rue des berges du lac 40550 LEON

Téléphone : 05 58 48 73 91 Mél : rn.courant.huchet@orange.fr









Sommaire

1INTRODUCTION - FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE	
1. ETAT DU PERSONNEL	4
1.1. Personnel permanent	4
1.2. Personnel temporaire	5
1.3. Stagiaires	
2. POLICE DE LA NATURE	7
2.1. Surveillance générale du site (PO11.2/2 et AD6.1/3)	7
2.2. Circulation des véhicules dans la réserve avec autorisations spéciales « macarons »	10
3. INFRASTUCTURES ET OUTILS	11
3.1. Reconstruction du barrage et de la passerelle de la Nasse (IO5.2/1)	11
3.2. Signalétique (IO8.1 et IO11.1)	
3.3. Entretien et nettoyage des sentiers (107.2/3)	12
3.4. Sécurisation et entretien des ouvrages, des équipements et du matériel (IO11.3)	
4. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES	
4.1. Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes	13
4.1.1. La jussie et le myriophylle du Brésil	
4.1.2. Le baccharis (GH4.2/2)	14
4.1.3. Le montbrétia et la renouée du Japon	14
4.2. Lutte contre les espèces animales exotiques envahissantes	15
4.3. Entretien des berges du courant d'Huchet (GH2.2/1)	15
4.4. Nettoyage de la plage et de l'embouchure du courant d'Huchet (GH2.2/2)	16
4.5. Entretien des milieux (GH2.1/3)	
5. SUIVIS ET ETUDES	18
5.1. Suivi de l'avifaune	18
5.2. Inventaire des amphibiens	23
5.3. Suivi des reptiles	24
5.4. Suivi des poissons	25
5.5. Suivi des invertébrés	26
5.6. Suivi de la flore et étude des habitats (SE1.1/1 et SE1.2/1)	27
5.7. Suivi et gestion des niveaux d'eau (SE1.3/1 et AD5.2)	28
5.8. Suivi de la qualité de l'eau (SE1.3/2)	29
5.9. Suivi et organisation des activités cynégétiques (SE1.4/3 et AD6.2/2)	30
5.10. Suivi et organisation des activités piscicoles (SE1.4/3 et AD6.2/3)	30
5.11. Suivi du facteur « activités humaines »	31
6. SUIVI ADMINISTRATIF	32
6.1. Gestion de la forêt (AD6.1/1, AD6.2/1)	32
6.2. Gestion du courant d'Huchet, en relation avec les bateliers (AD6.1/4)	
6.3. Gestion du débouché du courant d'Huchet	
6.4. Acquisition foncière et gestion des terrains du Conservatoire du Littoral	33
6.5. Elaboration du prochain plan de gestion	33
6.6. Gestion des bases de données	
6.7. Préparation et participation aux réunions administratives et techniques de tous ordi	res
(AD10.1/3, AD10.1/4, AD10.1/5, AD10.1/6 et AD12.1)	
7. FREQUENTATION, ACCUEIL DU PUBLIC, PEDAGOGIE (FA8.2/2, FA8.2/3 ET FA9.1)	
8. COMMUNICATION	
9. EVENEMENTIEL ET DIVERS	40

INTRODUCTION - FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Feu de forêt : Les Landes placées en vigilance rouge

En raison du risque élevé d'incendie de forêt dans le département, l'accès aux sentiers de découverte de la réserve et la batellerie ont été fortement perturbés au cours de l'été. Considérées comme des « activités ludiques et sportives », les promenades à pied ou en barque dans la forêt ont été suspendues entre 14h et 22h en vigilance orange et interdites toute la journée en vigilance rouge, en application du règlement interdépartemental de protection de la forêt contre l'incendie du 20 avril 2016. Le personnel de la réserve est resté mobilisé tout l'été pour communiquer sur les restrictions liées aux niveaux de vigilance et installer des panneaux d'information aux entrées de la réserve.

Ouverture du chantier de reconstruction du barrage et de la passerelle de la Nasse

8 ans après la réunion de lancement du projet de reconstruction du barrage de la Nasse le 26 août 2014, les travaux ont débuté le 05 septembre 2022 pour une durée prévisionnelle de 5 mois et demi. Le temps des travaux, les bateliers ont été autorisés par arrêté préfectoral, à délocaliser leur activité au départ du pont de Pichelèbe.

Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine décide de ne pas renouveler son partenariat en faveur des Réserves Naturelles Nationales.

Malgré la mobilisation et les sollicitations des gestionnaires des réserves naturelles nationales d'ex-Aquitaine, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a décidé de recentrer son action en termes d'espaces naturels sur les Réserves Naturelles Régionales et le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine en adoptant un nouveau règlement d'intervention régional pour la biodiversité le 17 octobre 2022. Par courrier en date du 01 décembre, il a notifié le rejet de la demande d'aide régionale 2022 d'un montant de 43 000 € pour la gestion de la réserve naturelle du courant d'Huchet

1. ETAT DU PERSONNEL

1.1. Personnel permanent

	Durée et nature du contrat	Missions
AUGÉ Roxanne	Animatrice (temps plein)	- accueil et information du public ; - conception du projet éducatif et du programme d'animation ;
	Technicien territorial – Cat. B Contractuel depuis le 01 septembre 2021	 réalisation des visites guidées et animations scolaires; gestion de la boutique et suivi de la régie; surveillance de la réserve.
BAILHES Xavier	Chargé d'études Géomaticien (temps plein) Technicien territorial – Cat. B	 survellance de la reserve. créer, gérer et renseigner les systèmes d'information nécessaires à la gestion de la réserve; réaliser les diagnostics, études et documents de connaissance du territoire;
	Titulaire depuis le 1 ^{er} juillet 2014	- accueil du public et surveillance de la réserve.
DASSÉ Bernard	Agent technique (temps plein) Adjoint technique territorial principal de 2ème classe – Cat. C	 entretien du site, des équipements et du matériel; piégeage, relevé et contrôle des niveaux d'eau;
	Titulaire depuis le 1er janvier 2001	- accueil du public et surveillance de la réserve.
DUVAL Audrey	Chargée d'études (temps plein)	- mise en œuvre et évaluation du programme d'actions du plan de gestion ; - mesures scientifiques et techniques
	Technicienne territorial – Cat. B Contractuel depuis le 1 ^{er} avril 2021	dans le cadre des protocoles ; - réaliser les diagnostics, études et documents de connaissance du territoire ; - accueil du public et surveillance de la réserve.
FAURE François	Conservateur (temps plein)	 gestion administrative et financière; élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation du plan de gestion;
	Ingénieur territorial – Cat. A	- conception des programmes et études scientifiques ;
	Titulaire depuis le 01 juillet 2014	 - encadrement du personnel; - accueil du public et surveillance de la réserve; - relations avec les partenaires de la
	Garde-technicien (temps plein)	réserve. - surveillance de la réserve et police ;
FAVREAU Olivier	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe – Cat. C	 suivis et inventaires faune-flore; régulation de la faune et de la flore exotiques; réalisation et suivi des travaux
	Titulaire depuis le 1 ^{er} juillet 2007	d'entretien.

MARTINS DA ASCENCAO Alexandra	Agent chargé de propreté (temps non complet – 10h) Adjoint technique territorial – Cat. C Contractuel depuis le 01 janvier 2020	-assurer le nettoyage des locaux administratifs et techniques.
Poste vacant depuis le 1 ^{er} janvier 2022	Secrétaire Comptable (temps non complet – 12h) Adjoint administratif – Cat. C	 accueil physique et téléphonique secrétariat, paie et comptabilité gestion administrative du personnel relations avec la trésorerie

1.2. Personnel temporaire

Le Syndicat a recruté un agent d'accueil et d'animation pour faire face à l'affluence estivale.

	Durée et nature du contrat	Missions
	Agent d'accueil et d'animation (temps plein)	
BAZIRE Sandrine	Adjoint technique territorial – Cat. C	 accueil à la Maison de la Réserve et au chalet de Pichelèbe animations scolaires
	6 mois – CDD du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2021	

Sur l'exercice 2022, l'effectif salarié du Syndicat totalise **6,79 ETP** : 6,29 ETP permanents + 0,5 ETP non permanent.

Tableau des effectifs du Syndicat au 31 décembre 2022

Grade	Catégorie	Effectif permanent en ETP	Effectif non permanent en ETP	Total
Filière technique				
Ingénieur territorial	A	1		1
Technicien territorial	В	3		3
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	С	1		1
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	С	1		1
Adjoint technique territorial	С	0,29	0,5	0,79
Filière administrative				
Adjoint administratif territorial	С	0		0
		_		
Total		6,29	0,5	6,79

1.3. Stagiaires

Le Syndicat a accueilli 4 stagiaires répartis comme suit:

	Niveau de formation	Période de stage	Thème de stage
CHARRIER Gabriel	Classe de 3 ^{ème}	07/02 au 11/02	Stage d'observation en milieu professionnel
VINCENT Thomas	Classe de 3 ^{ème}	26/04 au 29/04	Stage d'observation en milieu professionnel
PERETTE Samuel	BTSA GPN	04/04 au 22/04 07/06 au 07/07 03/10 au 28/10	Entretien des milieux naturels et des équipements Suivis de la faune
LAKOMICKI Bastien	Master 1 Dynea Univ. Pau	01/03 au 31/07	Etude du peuplement des amphibiens de la réserve naturelle

2. POLICE DE LA NATURE



2.1. Surveillance générale du site (PO11.2/2 et AD6.1/3)

232 tournées de surveillance ont été effectuées par les agents du SIAG en 2022 soit 83 jours-hommes.

Malgré les différents épisodes de fermeture de la forêt aux piétons que nous avons connus au cours de l'été, le nombre d'infractions dans la réserve reste élevé (634) et identique à 2021. 18% ont fait l'objet d'un simple constat (traces de véhicules ou de vélos, chiens, dégradations) sans identification des contrevenants. Les infractions les plus courantes restent l'introduction de chiens dans la réserve (53%), les vélos (18%) et la navigation d'embarcations non autorisées dans le courant et sur l'étang (13%, essentiellement paddles et canoës) *(cf. Tableau 1)*. 81% des infractions ont fait l'objet d'avertissements et de rappels à la règlementation. 5 timbres-amendes (4 chiens et 1 vélo) et 1 PV pour pêche en zone non autorisée ont été dressés par les agents du SIAG. Une plainte contre X a également été déposée à la gendarmerie le 21 février 2022 pour dégradation des 2 véhicules de service du Syndicat (pneus crevés).

Les faits marquants de l'année 2022 sont :

- la dégradation des véhicules de service de la réserve ;
- l'application de la réglementation vigilance incendie forêt.

Surveillance estivale:

Comme chaque année, la surveillance du site a été renforcée en juillet-août :

- 2 tournées d'une équipe mixte RN/OFB embarquée sur l'étang de Léon et à pied sur les sentiers ;
- 4 patrouilles à cheval de la brigade équestre de l'ONF (Unité de Lit et Mixe Côte-Sud) sur les chemins forestiers ;
- 2 patrouilles sur la plage avec la police municipale de Moliets pour sensibiliser les surfcamps à la fragilité du milieu dunaire et faire respecter la règlementation de la réserve au nord de l'embouchure.



Photo 1. - Patrouille à cheval de l'ONF

Au bilan, les contrôles se sont soldés essentiellement par des avertissements et des rappels à la réglementation. Plusieurs cabanes en bois flotté construites en pied de dune ont été démolies et un groupe électrogène a été saisi sur la plage.

Missions anti-braconnage civelles:

Deux missions inter-services OFB/RN anti-braconnage civelles ont été réalisées au mois de novembre sur le courant d'Huchet. Pas de présence de braconniers détectée.

Signalétique à l'embouchure du courant d'Huchet :

A la demande de la SEPANSO et comme convenu lors de la dernière réunion du comité consultatif de gestion de la réserve, une rencontre a été organisée le 05 mai 2022 à Deléon avec la DDTM pour évoquer le manque de lisibilité de l'entrée et des limites de la réserve au niveau de la rue l'embouchure du courant d'Huchet. Il a été décidé de modifier et de renforcer la signalétique à cet endroit pour que les limites soient clairement identifiées avec une barrière et des panneaux

indiquant que l'on pénètre ou que l'on est dans une réserve. La pose d'une clôture pour mieux canaliser les vacanciers vers la plage est également prévue.

Stationnement au pont de Pichelèbe :

Compte-tenu du stationnement anarchique des véhicules constaté aux abords du pont de Pichelèbe en période de forte affluence et du risque d'accident avec des piétons par manque de visibilité, le SIAG a organisé une réunion de concertation avec les mairies de Moliets et de Vielle-Saint-Girons et l'UTD de Morcenx pour sécuriser le secteur. Une demande a été adressée au Président du Conseil Départemental pour interdire le stationnement sur les accotements de la route départementale D328 de part et d'autre du pont de Pichelèbe

<u>Demandes d'autorisation vis-à-vis de la réglementation de la réserve naturelle:</u>

8 demandes d'autorisation ont été traitées par le gestionnaire en lien avec la DDTM et la DREAL :

Demandes d'autorisation	Décision
<u>Tournages audiovisuels :</u>	
Clip vidéo groupe de musique Kolinga	×
Clip vidéo groupe de musique Seeds of Mary - Tour Vie	×
Clip vidéo - Septembre00	×
Clip vidéo de musique - Baptiste Camborde	×
Reportage pour journal de 20h - TF1	×
Prise de vues photographiques en drone - Yves Guillemotonia	×
Prise de vues photographiques - Archives départementales des Landes	~
Travaux d'entretien des installations de chasse : - tonne 40/359 (rehausse du plancher)	~

Tableau 1.- Bilan 2022 des infractions et des actions de police

Types d'infractions	
Introduction d'animaux domestiques (hors	
chien)	1
Chien	339
Atteinte aux animaux	0
Dérangement des animaux	0
Introduction de végétaux non cultivés	0
Atteinte aux végétaux	2
Transport de végétaux hors réserve	0
Port d'une arme à feu	0
Activité de recherche ou exploitation minière	0
Activité industrielle	0
Activité commerciale	0
Activités sportives et touristiques	0
Travaux	0
Camping	1
Feu	0
Circulation et stationnement de véhicule à	
moteur	14
Navigation de bateau ou autre embarcation	82
Bateau à moteur	12
Cheval	1
Vélo	113
Circulation et stationnement de personne	58
Déchets	0
Publicité	0
Pêche	1
Chasse	0
Survol	3
Vol, destruction matériel RN	7
Agression agent RN	0
Pollution	0
Total	634

Infractions par commune	
Léon	300
Moliets-et-Maâ	306
Vielle-Saint-Girons	28
Total	634

Lieux des infractions	
Embouchure	140
Lignot	0
Forêt domaniale	28
Dune domaniale	8
Pipe	95
Huchet	2
Nasse rd	14
Nasse rg	9
la Nasse	29
les Tucs blancs	1
GR 8	4
le Houdin	0
Pointe	189
Marais de la Pipe	4
Cout de Mountagne	2
Cout de l'Auga	9
Courant Amont	4
Courant Aval	22
Etang	72
le Juncat	0
Pas du Loup	1
Maison de la Réserve	1
Total	634

Procédures judicaires	
C – Constat simple (contrevenant non identifié)	114
A – Avertissement (faire cesser l'infraction)	513
T – Timbre amende	5
PV – Procès-verbal	1
D – Dépôt de plainte	1
Total	634

Types d'actions	
T – Tournée de surveillance	384
H – Hors tournée de surveillance	250
O – Opération de police	0
Total	634

2.2. Circulation des véhicules dans la réserve avec autorisations spéciales « macarons »

Le règlement intérieur de la réserve naturelle du courant d'Huchet approuvé par arrêté préfectoral du 31 janvier 1994, modifié par arrêté du 24 avril 1995, autorise la circulation et le stationnement des véhicules à moteur, ainsi que les barques utilisées par les chasseurs et pêcheurs, selon des points d'accès et des aires de stationnement définis. Cinq jours de permanence ont été tenus à la Maison de la réserve début mars pour enregistrer les demandes de macaron des usagers. Au total, 65 macarons ont été délivrés en 2022 dont 8 nouvelles demandes.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
véhicules	88	88	72	70	70	64	67	68	59	65
barques	55	53	45	46	49	46	49	46	41	35
TOTAL	143	141	122	116	119	110	116	114	100	100
chasseurs	23	27	25	31	29	30	30	36	29	25
pêcheurs	50	46	36	31	34	23	31	27	26	36
chasseurs et pêcheurs	17	15	11	8	7	8	6	4	4	4
TOTAL	90	88	72	70	70	61	67	67	59	65

Tableau 2.- Evolution du nombre de macarons délivrés depuis 2013

Cinq macarons sont également attribués chaque année aux véhicules :

- des bateliers pour l'exercice de leur activité et l'entretien du courant (2);
- de gardiennage et d'entretien de la maison de chez « Mimi » (2);
- d'un apiculteur pour l'exercice de son activité (1).

Tout au long de l'année, les agents de la réserve ont contrôlé la présence et la validité des macarons sur les véhicules et les barques stationnés.

3. INFRASTUCTURES ET OUTILS

3.1. Reconstruction du barrage et de la passerelle de la Nasse (IO5.2/1)

Le 18 janvier 2022, l'autorisation environnementale relative à la reconstruction du barrage de la Nasse et d'une passerelle piétonne sur le courant d'Huchet et la fixation des cotes de l'étang de Léon a été délivrée par arrêté préfectoral.

Suite à l'appel d'offres qui s'est déroulé du 13 mars au 13 avril 2022, le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Etchart Génie Civil et Maritime, basée à Aytré (17), agissant en tant que mandataire du groupement conjoint Etchart GCM/Montieux Travaux/Idverde/Evvia Marine, pour un montant total de 1 144 351,14 € H.T. et une durée de 5,5 mois.

Après la mise au point des marchés et la phase de préparation du chantier, les travaux ont commencé le 05 septembre 2022. Le temps des travaux, les bateliers ont été autorisés par arrêté préfectoral à délocaliser leur activité au pont de Pichelèbe à Moliets.

Afin de limiter l'impact des travaux sur les berges du courant d'Huchet, il a été décidé d'approvisionner le chantier uniquement par l'accès nord de la réserve et d'implanter une seule plateforme pour l'installation de la grue mobile en rive droite.



Panneau de chantier

Dès le début des travaux, les restrictions liées à la vigilance aux risques incendie en forêt ont ralenti le cadencement des opérations programmées. Les premières pluies ont, par la suite, rendu la piste d'accès rapidement impraticable aux engins, ce qui a stoppé temporairement l'approvisionnement du chantier. Enfin, la découverte d'un ancien rideau de palplanches et de gravats non détectés dans le lit du courant d'Huchet a nécessité des travaux supplémentaires de découpe et d'évacuation.

Des réunions de chantier hebdomadaires ont permis de suivre et de contrôler l'évolution du chantier.





Photo 2 et 3.- Plateforme avec grue mobile en rive droite et travaux dans le caisson étanche en rive gauche

Avant le commencement des travaux, 2 auscultations topométriques du barrage existant ont été réalisées en 2022 pour vérifier sa stabilité: 14/03, 01/06. Malgré un léger basculement du portique confirmé par ces nouvelles mesures, aucun déplacement irréversible de la structure n'a été identifié.

En raison de son instabilité, la passerelle piétonnière est restée fermée au public en attendant sa reconstruction (arrêté préfectoral du 20 février 2020).

1 nouveau jaugeage du courant d'Huchet a été réalisé à la Nasse par le service hydrométrie de la Dreal Nouvelle-Aquitaine le 10/08/2022 mesurant un débit de 3,09 m³/s, le plus faible observé depuis le début des campagnes en 2017.

3 autres jaugeages du ruisseau La Palue ont également été effectuées les 23/06, 05/08 et 10/08/2022 avec le concours du Syndicat mixte des rivières du Marensin et du Born, au niveau du pont de la D652. Ces nouvelles données ont permis de consolider la courbe de tarage de l'échelle de la station hydrométrique en cours de création.

Station hydrométrique de La Palue (pont D652 - commune de Saint-Michel-Escalus)

En plus des consultations à distance du serveur, plusieurs inspections visuelles ont été effectuées pour vérifier le bon fonctionnement de la station et le calage entre les hauteurs d'eau lues à la mire et celles mesurées par la sonde piézorésistive. Le dispositif a été présenté au maire de Saint-Michel-d'Escalus et son adjoint.

3.2. Signalétique (IO8.1 et IO11.1)

- remplacement des éléments de signalétique dégradés (panneaux flottants lac, bornes et poteaux directionnels sentiers, panneaux de règlementation);
- mise en place d'une signalisation temporaire (déviation d'itinéraire, interdiction provisoire d'accès ex. vigilance incendie forêt).

3.3. Entretien et nettoyage des sentiers (IO7.2/3)

- ramassage des déchets sur les sentiers et vidage des poubelles ;
- élagage, débroussaillage et girobroyage des abords des sentiers et clôtures.
- paillage des sentiers pédestres dégradés avec de l'écorce de pins ou du broyat de branches ;
- soutiens de terre avec bordures et marches en bois.

3.4. Sécurisation et entretien des ouvrages, des équipements et du matériel (IO11.3)

• remplacement ou réparation du mobilier dégradé (bancs, poubelles, barrières);

- entretien des palissades en brande du Cout de Mountagne.......780,18 € TTC ;
- mise en sécurité des sentiers pédestres par élagage ou coupe d'arbres secs menaçants (secteur Cyprès-chauves);
- entretien des passerelles, des pontons et des bâtiments (Maison de la Réserve, chalet de Pichelèbe, hangar technique);
- entretien des véhicules, des barques et du matériel agricole.

Temps de travail.homme......20 jours.hommes

Suite à un glissement de la berge du courant survenu le 06 août 2022 au niveau du Pas du Loup, le sentier de promenade situé au-dessus a dû être fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Un diagnostic doit être établi pour déterminer de l'opportunité et des conséquences du réaménagement de cette pente instable située en rive externe d'un méandre et érodée à la base par le courant.

4. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

4.1. Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes

4.1.1. La jussie et le myriophylle du Brésil

o Sur le Cout de Mountagne, l'étang de Léon et le marais de la Pipe (GH2.1/1)

En raison de la prolifération d'herbiers d'EEE consécutive à la rupture du seuil des casiers 1 et 2 en mars 2021, un arrachage mécanique à l'aide d'un pelle mécanique munie d'une griffe a été réalisé dans les canaux les plus encombrés. Au total, 6000 m² ont été traités.

Comme chaque année, les secteurs, faiblement à moyennement colonisés par la jussie et le myriophylle du Brésil, ont été traités manuellement par les agents du SIAG, avec le concours de l'Entreprise Adaptée Départementale « Les jardins de Nonères »:

- 1 journée d'arrachage au Marais de la pipe, le 23 septembre ;
- 1 journée d'arrachage au Cout de Mountagne, le 30 septembre.

4 journées supplémentaires d'arrachage ont été réalisées par le personnel de la RN au Cout de Mountagne le 16 septembre et les 5, 12 et 19 octobre.

	Nbre d'hres de	Volume
	travail.homme	extrait (m³)
1 - Arrachage manuel au Cout de Mountagne		
Casier 2 (personnel RN)	79	3
Pourtour 2/3 casier 4 + îlot ouest (EAD Nonères + personnel RN)	72,25	3,43
2 - Arrachage manuel au Marais de la Pipe		
1/3 Pourtour mare observatoire (partie est)	30,75	1
(EAD Nonères + personnel RN)	30,75	1
Total Général	182	7,43

Tableau 3.- Bilan des opérations d'arrachage manuel de jussie et de myriophylle menées en 2022

4.1.2. Le baccharis (GH4.2/2)

Comme chaque année, des travaux d'entretien mécaniques et manuels des secteurs restaurés ont été réalisés pour éliminer les repousses et les rejets de baccharis. Deux techniques de contrôle mécanique ont été appliquées : arrachage ou girobroyage en fonction du type de pieds (rejet ou plantule) et de la surface à traiter (petite ou grande). Le bilan des opérations figure dans le *Tableau* 4 ci-après :

Chantiers mécaniques	Prestataire	Type d'action	Secteur	Zone traitée	Montant des travaux TTC
SIAG	En régie	Girobroyage	RD du courant (seuils Pipe-Rouquetaire)	~ 5,22 ha	-
SIAG	Travaux LABAT	Arrachage	RG du courant (Rouquetaire-Cazaous)	0,5 ha	3 840 € TTC

Tableau 4.- Bilan des opérations de girobroyage mécanique du Baccharis en 2022

Travaux de girobroyage en régie (Agent SIAG)......6 jours.hommes

Programmation, suivi et cartographie des travaux......3 jours.hommes

Le chantier d'arrachage manuel réalisé chaque année avec les élèves du lycée agricole de Saint Palais (64) a été reconduit à l'embouchure le 21/09/2022. Un second chantier a été organisé au sud des seuils de la Pipe avec deux classes de première du lycée de Sabres le 17/11/2022. Le bilan des interventions figure dans le *Tableau 5* ci-après :

Chantiers manuels	Secteur	Surface traitée	Nombre de pieds arrachés	Nbre d'heures de travail.homme
agents RN + élèves BTS GPN St Palais	embouchure rive droite et gauche	3,13 ha	291 pieds 813 plantules	94 h
agents RN + Lycée Sabres	seuils de la Pipe rive droite	2,14 ha	222 pieds 209 plantules	90 h

Tableau 5.- Bilan des opérations d'arrachage manuel du Baccharis en 2022

La lecture des 4 placettes de suivi de la dynamique de la végétation a été réalisée le 25 août 2022 avant l'arrachage manuel effectué mi-septembre. Il n'y a pas d'évolution notable par rapport à 2021 : végétations sensiblement les mêmes sur chaque placette. 3 pieds de Baccharis sont réapparus sur la placette 3 (0 en 2021).

4.1.3. Le montbrétia et la renouée du Japon

Plusieurs chantiers d'arrachage manuel de montbrétia ont été réalisés par un groupe de Scouts bénévoles encadré par les agents de la RN. Le bilan des opérations figure dans le *Tableau 6* ciaprès:

Chantiers Montbrétia	Date	Secteur	Surface traitée	Volume extrait (m³)	Nbre d'heures travail.hommes
Arrachage manuel	19/08/22 (chantier scouts)	Berges du ruisseau Leus Esmoles (Cout de Mountagne)	100 m ²	0,4 m ³	60 h
Arrachage manuel	Le 20/06/22 (régie), les 16 et 17/08/22 (chantier scouts)	La Pointe (étang de Léon)	278 m^2 328 m^2	0,25 m ³ 1,21 m ³	5,5 h 87 h

Tableau 6.- Bilan des opérations d'arrachage du Montbrétia en 2022

Renouée du Japon : arrachage de 330 pieds sur 30 m² en lisière de la prairie de la Pointe.

Temps de travail agent RN (arrachage, encadrement, bilan des travaux)......4 jours.hommes

4.2. Lutte contre les espèces animales exotiques envahissantes

o Ragondins, rats musqués et tortues de Floride **par tirs de régulation** (GH4.1/1)

Des tirs de régulation à la carabine sont effectués chaque année sur le marais du Cout de Mountagne, le marais de la Pipe et dans le courant d'Huchet par un agent habilité de la réserve *(Tableau 7)*.

Période	Nbre de ragondins ou rats musqués prélevés	Nbre de tortues de Floride prélevées	Secteur
Du 14/02/2022 au 20/10/2022	31 ragondins	2	Cout de Mountagne

Tableau 7.- Bilan des campagnes de tirs de ragondins, rats musqués et tortues de Floride réalisées en 2022

Afin de connaître l'évolution interannuelle des abondances de ragondins et de tortues de Floride sur le marais du Cout de Mountagne, des comptages standardisés ont été mis en place à partir d'avril 2022.

o Ragondins **par piégeage** (GH4.1/1)

4.3. Entretien des berges du courant d'Huchet (GH2.2/1)

Travaux d'entretien régulier du courant d'Huchet avec les bateliers

Des interventions d'entretien régulier du courant d'Huchet ont été menées par les bateliers sous le contrôle des agents de la réserve. Cette action est liée à la possibilité de circuler sans gêne sur le cours d'eau. Elle consiste à :

- enlever les embâcles (branches, troncs) tombés dans le lit du cours d'eau ;
- élaguer les branches gênant réellement l'écoulement des eaux ou pour soulager des arbres inclinés ;
- couper des arbres fragilisés ou risquant de chuter.

4 demi-journées d'entretien ont été effectuées en 2022 : 04, 11, 18 et 25 mars.

A la demande du SIAG, et par mesure de sécurité, le Syndicat des rivières du Born et du Marensin est intervenu pour retirer un chêne menaçant de tomber sur le 2ème contre-seuil de la Nasse au niveau du passage des bateaux des bateliers.

4.4. Nettoyage de la plage et de l'embouchure du courant d'Huchet (GH2.2/2)

Le nettoyage manuel sélectif des plages de la réserve a été reconduit selon les modalités définies dans le marché 2020-2026 du Syndicat Mixte du Littoral Landais (cf. compte-rendu d'activité 2019). Le ramassage mensuel a été interrompu en mai et juin, période de reproduction du gravelot à collier interrompu. Le volume de déchets collectés atteint cette année 19,22 m³ pour le lot 6 « plage » (ancien lot 4 + 200 ml autour du crochon sableux) et 5,32 m³ pour le lot 7 « embouchure » (ancien lot 5) (*Figure 1*).

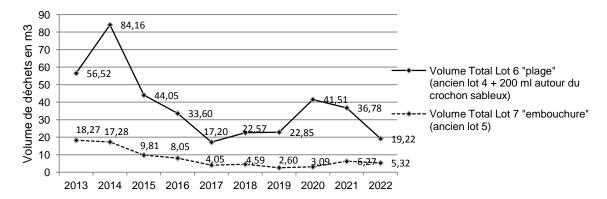


Figure 1 – Evolution des volumes de déchets collectés manuellement sur le lot 6 « plage » (ancien lot 4 + 200 ml autour du crochon sableux) et le lot 7 « embouchure » (ancien lot 5) entre 2013 et 2022

Temps de travail Agent RN (logistique traversée équipe + déchets).......5 jours.hommes

En addition au nettoyage systématique mené par le Syndicat Mixte du Littoral Landais (SMLL), le SIAG encadre des chantiers de collecte de déchets à l'estuaire du courant d'Huchet. Cette année, 7 chantiers ont été organisés avec divers groupes constitués : mairie de Moliets, Initiatives Océanes, The SeaCleaners, Camel'idées de l'atlantique, A.L.C.G.E., Crédit Agricole, IME de Mont de marsan et l'hôpital de jour psychiatrie de Tyrosse, soit un total de 276 personnes qui ont ramassés 4,36 m³ de déchets. L'évacuation et le traitement des déchets ont été pris en charge par le SMLL.

Secteur	Organisme/évènement	période	m³ déchets
Rive gauche de l'embouchure	Chantiers Mairie de Moliets, Initiatives Océanes, The SeaCleaners, Camel'idées de l'atlantique, ALCGE, IME de Mont de marsan, Hôpital de jour psychiatrie de Tyrosse	2022	4,36
Dune littorale	Agents RN		0,375
		TOTAL	4,705

Tableau 8.- Bilan des opérations de ramassage manuel des déchets réalisées en 2022

Temps de travail Agent RN (organisation, encadrement, évacuation des déchets).......6 jours.hommes

Le bac à marée installé en 2021 par la mairie de Moliets a été remis en place d'octobre à fin mai en haut de la rue de l'embouchure. Il a été vidé régulièrement par les agents municipaux.

4.5. Entretien des milieux (GH2.1/3)

o le marais de la Pipe

En raison de la sécheresse et de la faible croissance végétale, la prairie de la Pipe a été laissée au repos cette année (pas de fauche).

Gestion du moine:

- fermeture du moine pour mise en eau printanière du marais: le 06 janvier 2022 ;
- ouverture pour entretien du marais à l'automne: le 31 août 2022.
 - o le marais du Cout de Mountagne

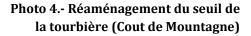
Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération des chasseurs des Landes :

- girobroyage à l'épareuse de la végétation des bordures de digues.

Travaux réalisés en régie par le SIAG :

- girobroyage de la végétation du dessus des digues, de l'îlot central, casiers 1-2 (partiel) ;
- tronçonnage, élagage des ligneux (îlot central) et débroussaillage divers ;
- entretien des ouvrages hydrauliques (gestion des embâcles seuils, conduites) ;
- évacuation d'anciens exclos de pâturage (casiers 3 et 4).

En raison des affouillements répétés au niveau du seuil en bois de la tourbière et des asséchements consécutifs, il a été décidé de substituer cet ouvrage par une digue de terre équipée d'une buse PVC avec un coude régulateur. Les travaux ont été réalisés le 29 septembre avec le concours de l'entreprise de terrassement Travaux Labat.





Pâturage au Cout de Mountagne

La Fédération départementale des chasseurs des Landes a reconduit un troupeau de vaches marines sur le marais du cout de Mountagne. 4 vaches ont pâturé le parc de 5,2 ha pendant 3 mois (du 29 juin au 22 septembre 2022), ce qui représente une pression de pâturage de 0,19 UGB/ha/an contre 0,32 en 2021, 0,39 en 2020 et 0,25 en 2019.

A l'issue de la saison, les zones délaissées par le troupeau, envahies par les ligneux et la fougère aigle ont fait l'objet d'un broyage mécanique.

Surveillance du troupeau et des équipements, suivi du pâturage, concertation SIAG/FDC40..... 3 jours.hommes

o la Pointe

Divers travaux d'entretien ont été effectués sur le secteur de la Pointe à Léon :

- coupe de branches menaçant de tomber sur les sentiers ;
- girobroyage de la prairie et d'une partie du sous-bois ;
- entretien de la clôture électrique anti-sanglier avec l'ACCA de Léon.

En l'absence d'exploitation et de risque sur cette parcelle communale, les arbres morts et chandelles sont laissés sur pied. Les arbres abattus sont laissés au sol et les insectes saproxylophages se chargent de leur décomposition.

o le Cout de l'Auga

La lande à molinie bleue du Cout de l'Auga envahie par les ligneux (Piment royal, Bourdaine, Ajonc, Pin) a fait l'objet d'un broyage mécanique au cours de l'hiver. L'objectif est de maintenir une lande humide ouverte favorable à l'accueil du fadet des laiches présent dans cette zone.

5. SUIVIS ET ETUDES

5.1. Suivi de l'avifaune

Le Blongios nain

Au cours du printemps-été 2022, les agents de la RN ont effectué 12 campagnes de recherche d'indices de nidification du Blongios nain. Malgré l'effort de prospection, aucun individu n'a été contacté durant la saison de reproduction. Une femelle, visiblement en action de pêche, a néanmoins été observée le 2 août par Christophe LABADIE. Cette donnée peut être considérée comme une reproduction possible mais compte-tenu de la période, il pourrait s'agir également d'un oiseau en halte migratoire.

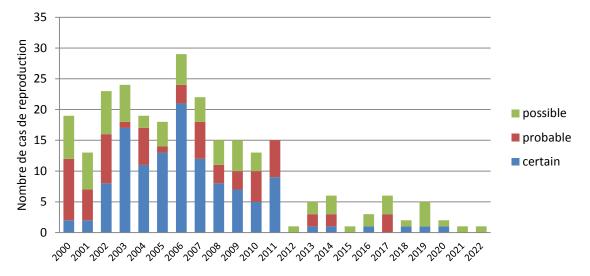


Figure 1 : Evolution du nombre de cas de reproduction de Blongios nain dans la réserve naturelle du courant d'Huchet entre 2000 et 2022

Le Gravelot à collier interrompu

Le suivi annuel de la reproduction du Gravelot à collier interrompu a été effectué du 5 avril au 4 août sur la plage, entre la Lette blanche et l'embouchure du courant d'Huchet.

Au total, 15 demi-journées de prospection ont été réalisées. Seules 43 observations ont été comptabilisées dans le cadre du protocole de suivi, un nombre équivalent à l'année 2021 mais faible par rapport aux années précédentes (moyenne de 145 observations annuelles entre 2014 et 2020). 12 observations fortuites (hors protocole) ont été effectuées également sur la zone d'étude.

L'effectif reproducteur, estimé entre 5 et 9 couples (4 à 9 couples en 2021), est équivalent à l'année 2021 mais en diminution par rapport aux années précédentes. On dénombre entre 3 et 13 pontes donnant 1 jeune à l'envol. Le nombre de 3 reproductions certaines est proche de celui de 2021 (2) mais très inférieur à ce qui a été observé ces dernières années (moyenne de près de 12 reproductions certaines par an entre 2014 et 2020). A noter qu'un couple a niché au nord de la zone d'étude (plage de la lette blanche) avec réussite (2 juvéniles à l'envol).

Cette tendance à la baisse de l'effectif reproducteur résulte principalement des facteurs constatés suivants :

- la fréquentation massive de la plage dès les premiers beaux jours du printemps notamment au nord de l'embouchure par les surfcamps ;
- la destruction des laisses de mer par les sangliers. De nombreux vermillis ont été découverts au printemps, parfois sur une grande distance (plusieurs centaines de mètres) sur le littoral de la réserve naturelle;
- les travaux d'entretien par terrassement réalisés au printemps autour des maisons du hameau d'Huchet (hors périmètre RN), site de nidification secondaire où peuvent s'installer quelques couples ;
- l'augmentation du couvert végétal au niveau du crochon sableux défavorable à l'espèce.

Afin d'encourager l'installation des oiseaux et de protéger les nids éventuels, un exclos de grande taille a été installé sur le secteur de l'embouchure. Son utilité pour le gravelot semble moins pertinente désormais : la végétation dunaire s'est développée depuis quelques années et la topographie est plus élevée, ce qui semble moins favorable. Il reste néanmoins utile pour limiter le piétinement de la végétation dunaire.

Aucun oiseau bagué sur la réserve en 2014 n'a été observé cette année.

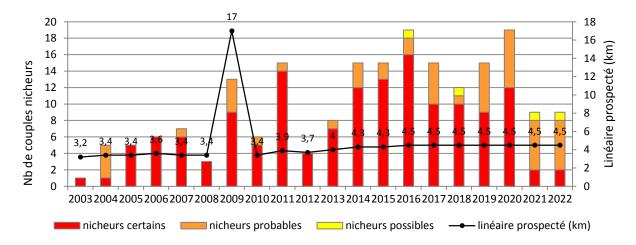


Figure 3.- Evolution du nombre de couples nicheurs de Gravelot à collier interrompu entre 2013 et 2022

Suivi, installation des exclos et panneaux, saisie, analyse et synthèse des données...... 14 jours-hommes

o Le Balbuzard pêcheur

Pour la 5ème année consécutive, le couple fidèle de balbuzards pêcheurs associant une femelle corse baguée « CCE » et un mâle écossais bagué « N4 », est revenu se reproduire dans la réserve naturelle. Le couple est arrivé sur site avec un seul jour de décalage (le 14 mars pour CCE et le 15 pour N4). Très vite, les oiseaux ont réinvesti la plateforme habituelle et plusieurs recharges du nid ont été constatées. La date de ponte, estimée avec précision entre le 31/03 après-midi et le 01 avril au matin, est restée identique (à un jour près) à celle de 2022. Un mois après l'éclosion, le 13/06/2022, un adulte nourrissant deux juvéniles a été observé depuis le sentier du lieu-dit « Laugroun ». Lors du baguage le 17 juin 2022 (soit 4 jours après), il ne restait plus qu'un unique juvénile (mâle ?) sur l'aire. Bagué « LX », ce dernier a pris son envol aux alentours du 8 août 2022 à l'âge de 57 jours.

A noter que la femelle CCE n'a plus été observée sur le site, ni même ailleurs, après le 19 juin. Le mâle a donc élevé seul sa progéniture jusqu'à son émancipation. Depuis l'installation des oiseaux en 2018, la femelle a toujours été la dernière à partir en migration, généralement à la fin du mois de septembre. Cette disparition laisse présager la mort de l'oiseau.

Pour faire suite au programme régional en faveur du Balbuzard pêcheur (2018-2021), le SIAG a participé au premier suivi multi-sites « Matinée Détection Balbuzard » organisé le 11 juillet par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels. Entre 7h et 9h, 18 points de comptage simultanés et répartis sur 17 zones humides landaises ont été effectués. L'espèce a été contactée sur 7 de ces points incluant l'étang de Léon.

o Recensement des oiseaux d'eau dans la réserve naturelle

Chaque année, des comptages périodiques sont effectués sur les principales zones de stationnement des oiseaux dans la réserve naturelle (Etang de Léon, Cout de Mountagne, embouchure, ...). Ils englobent toutes les espèces d'oiseaux d'eau observées aussi bien en période de reproduction qu'en migration ou en hivernage. Au total, 59 comptages ont été réalisés en 2022.

Temps de travail homme (suivi, saisie et traitement des données)......21 jours.hommes

Sur la période hivernale, plusieurs comptages sont effectués pour estimer les effectifs des oiseaux d'eau hivernants sur le site (comptages mensuels oiseaux d'eau, comptage international Wetland, dortoir Grand cormoran, etc.). Le *Tableau 9* ci-dessous présente les effectifs max des oiseaux d'eau hivernants recensés sur l'ensemble du site de la réserve naturelle englobant l'étang de Léon dans son intégralité. Ce dénombrement hivernal s'effectuant à cheval sur deux années, les données synthétisent les observations faites entre le mois de décembre 2021 et la fin janvier 2022

Aigrette garzette	16	Chevalier arlequin	2	Gravelot à collier interrompu	7
Bécasseau variable	0	Cygne tuberculé	39	Grèbe huppé	35
Bécasseau sanderling	26	Foulque macroule	216	Grèbe castagneux	6
Bécassine des marais	44	Gallinule poule d'eau	40	Héron cendré	10
Bécassine sourde	0	Goéland argenté	1	Oie cendrée	0
Busard des roseaux	2	Goéland brun	87	Martin-pêcheur d'Europe	2
Butor étoilé	0	Goéland cendré	0	Mouette mélanocéphale	113
Canard chipeau	39	Goéland leucophée	133	Mouette rieuse	142
Canard colvert	196	Goéland marin	7	Râle d'eau	1
Canard siffleur	0	Goéland pontique	0	Sarcelle d'hiver	297

Canard souchet	0	Grand cormoran	120	Vanneau huppé	76	
Canard pilet	0	Grande aigrette	8			

Tableau 9.- Effectifs max. des oiseaux d'eau hivernants recensés sur la RN du courant d'Huchet - Hiver 2021-2022 (*hivernage partiel)

o Comptage des poses hivernales de laridés à l'embouchure du Courant d'Huchet

Un comptage décadaire des poses hivernales des principaux laridés a été effectué à l'embouchure du courant d'Huchet *(Tableau 10)*. Ce dénombrement permet de connaître l'évolution de fréquentation du site en période hivernale et d'évaluer l'intérêt et l'importance de cette zone de reposoir pour les oiseaux.

Espèce	Janvier	Février	Mars	Octobre	Novembre	Décembre
Goéland leucophé	131	282	51	152	66	208
Goéland brun	78	247	58	12	48	124
Goéland marin	17	6	3	3	13	23
Mouette rieuse	142	65	17	65	151	129
Mouette mélanocéphale	111	34	31	5	3	22
Gravelot à collier interrompu	0	13	0	35	0	3

Tableau 10.- Effectifs mensuels max des principaux laridés posés à l'embouchure du Courant d'Huchet en 2022

Temps de travail.homme......4 jours.hommes

o Suivi de la halte migratoire postnuptiale de la Spatule blanche sur le Cout de Mountagne

Faute de temps et de moyens humains, il n'a pas été possible de suivre quotidiennement les stationnements de la Spatule blanche sur le marais du Cout de Mountagne. Seulement 18 comptages sur 61 (non ciblés car effectués dans le cadre d'autres suivis) ont été réalisés en 2022. L'effectif obtenu de 270 oiseaux en halte postnuptiale est donc très largement sous-estimé.

o Les autres cas de reproduction suivis en 2022

	Nb de couples nicheurs ou mâles chanteurs cantonnés en 2022	Lieux	Remarques	Tendance
Aigle botté	3 couples reproducteurs certains (2 en RN + 1 hors RN)	Couloum + Parcelle ONF 62 (RN), Sud-Est de l'étang de Léon	Au moins 2 jeunes à l'envol	→
Aigrette garzette	1 couple reproducteur possible	Canes de l'étang de Léon	Cris de nidification entendus	→
Bruant proyer	1 couple reproducteur probable	Courant d'Huchet (partie aval)	1 mâle chanteur entendu à 3 reprises	?
Canard chipeau	≥ 2 couples reproducteurs certains	Cout de Mountagne		→
Canard colvert	≥ 6 couples reproducteurs certains	Cout de Mountagne, Etang de Léon		^
Cisticole des joncs	≥11 mâles chanteurs	Cout de Mountagne et courant d'Huchet (partie aval)	Espèce surveillée depuis 2021	/
Cochevis huppé	1 mâle chanteur cantonné	De l'embouchure à l'accès Lette blanche (linéaire de 5 km)		\
Cygne tuberculé	≥ 4 couples reproducteurs certains	Cout de Mountagne, Etang de Léon		→

Engoulevent d'Europe	≥ 1 couple reproducteur certain	Cout de Mountagne		?
Faucon hobereau	1 couple reproducteur certain + 1 couple reproducteur probable			-
Foulque macroule	Aucun couple observé	-		
Gallinule poule d'eau	≥ 3 couples reproducteurs certains	Cout de Mountagne		
Grand Cormoran	1 couple reproducteur certain	Marais de la Pipe	Nouveau statut pour l'espèce **	-
Grèbe castagneux	1 couple reproducteur certain	Cout de Mountagne		\
Grèbe huppé	5 couples reproducteurs certains	Sur l'herbier de Mâcre Nord-ouest de l'étang de Léon	Espèce surveillée	
Héron cendré	24 nids dont ≥10 couples reproducteurs certains	Marais de la Pipe, canes et rives ouest de l'étang de Léon	Espèce suivie	
Héron pourpré	6 nids dont 6 couples reproducteurs certains + 2 couples reproducteurs probables	Canaux du Cout de Mountagne, canes et rives de l'étang de Léon	Espèce suivie	/
Martin pêcheur d'Europe	2 couples reproducteurs certains	Cout de Mountagne, Etang de Léon		?
Milan noir	12 nids dont 5 couples reproducteurs certains + 4 couples reproducteurs probables	Rives ouest de l'étang de Léon, Cout de Mountagne, Marais de la Pipe, courant d'Huchet (partie aval)	Espèce surveillée en 2022	?
Pie-grièche écorcheur	2 couples reproducteurs probables + 3 mâles cantonnés	Rive droite du courant d'Huchet (partie aval)	Espèce surveillée (non suivie)	?
Pipit rousseline	Au moins 9 mâles chanteurs cantonnés	De l'embouchure à l'accès Lette blanche (linéaire de 5 km)		✓
Sarcelle d'hiver	≥ 1 mâle cantonné	Cout de Mountagne	Espèce non suivie cette année	?
Tourterelle des bois	≥ 5 mâles chanteurs	Courant d'Huchet (partie aval)	Espèce surveillée en 2022	?

$\circ \quad \textit{Bilan avifaunistique 2022}$

Pour l'année 2022, les autres faits marquants sont :

- le stationnement du 19/01/2022 au 02/02/2022 d'une femelle de Harle huppé à l'embouchure du courant d'Huchet;
- la présence du 31/03/2022 au 08/04/2022 d'un Ibis falcinelle sur le marais du Cout de Mountagne ;
- la présence d'un couple de Canard pilet le 01/04/2022 au Cout de Mountagne ;
- l'observation de 2 Guêpiers d'Europe sur le sentier de la Pipe le 22/04/2022 ;

Photo 5 : Engoulevent d'Europe au nid (PERRETTE S., 2022)

- la découverte au cours de l'été d'un nid d'Engoulevent d'Europe (adulte couvant deux œufs) caché dans la Molinie au sud-est du Cout de Mountagne (hors enclos des vaches) ;

la rencontre fortuite avec une Chouette hulotte le 07/12/2022 dans l'observatoire du Cout de Mountagne ;

** Statut « reproducteur » du Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* (Linnaeus, 1758) confirmé

Pour la toute première fois, un couple de Grand cormoran s'est reproduit dans la Réserve Naturelle. Le nid, occupé par un adulte et un juvénile, a été détecté le 19/05/2022 lors d'un recensement des nids de Hérons cendrés dans la héronnière du Marais de la Pipe. Des indices de reproduction (construction de nid) avaient déjà été observés dans le passé mais la reproduction n'avait pas été confirmée.

5.2. Inventaire des amphibiens

Un important travail d'inventaire et de compilation des données d'amphibiens peuplant la réserve naturelle a été réalisé par Bastien LAKOMICKI, étudiant en 1ère année de Master « Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques ». Les campagnes de terrain (diurnes et nocturnes) ont débuté en février avant l'arrivée du stagiaire et se sont poursuivies jusque fin-mai. Les 445 données collectées sur le terrain ou via l'analyse d'enregistrements ont ensuite été saisies dans la base de données (339 observations directes et 106 données d'enregistrement). Sur les 9 espèces historiquement connues, 8 ont été contactées en 2022 (Rainettes ibérique et méridionale, Grenouilles agile, rousse et verte, Tritons palmé et marbré, Crapaud épineux). Le Crapaud calamite en revanche, n'a pas été retrouvé malgré les captations audio et les prospections ciblées. De nouveaux secteurs de ponte ont également été identifiés principalement pour les rainettes, le Crapaud épineux et la Grenouille rousse. Pour faire suite à cet état des lieux, un protocole de suivi, basé sur le programme POPAmphibien national de la Société Herpétologique de France, a été défini et permettra de surveiller dans le temps l'état de santé et l'évolution du peuplement des amphibiens de la réserve naturelle.



Photo 6 et 7.- Identifications d'une Grenouille agile et d'un Triton marbré (SIAG, 2022)

Référence bibliographique :

LAKOMICKI B., 2022.- Etat des lieux du peuplement des Amphibiens de la Réserve Naturelle du courant d'Huchet et mise en place d'un suivi à long terme des populations. SIAG Réserve Naturelle du courant d'Huchet, Léon : Rapport 19 p. + annexes.

5.3. Suivi des reptiles

Mise en place d'un suivi POPReptile 1 « Inventaire simple »

Afin de répondre aux objectifs du nouveau plan de gestion, un nouvel inventaire des reptiles (et plus particulièrement des serpents) a été mis en place sur la réserve naturelle. Ce dernier s'appuie sur le protocole national POPReptile 1 proposé par la Société Herpétologique de France. 4 transects d'environ 100m et composés de 4 plaques ont été disposés sur des secteurs favorables au Marais de la Pipe. Cette première année d'inventaire a permis de détecter 5 espèces dont 3 serpents (Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Couleuvre verte et jaune) et 2 lézards (Lézard des murailles, Lézard à deux raies). Les données collectées seront retransmises une fois que la migration vers l'application Géonature sera effective.





Photo 8 et 9.- Pose des plaques et Couleuvre verte et jaune observée durant le suivi (SIAG, 2022)

o Le Lézard ocellé

Le protocole de suivi à long terme du Lézard ocellé a fait l'objet d'une réactualisation au printemps 2022. Pour faire suite aux observations inattendues d'individus en 2019 et 2021, une placette supplémentaire a été intégrée au niveau de la lette grise des « Casaous », en rive gauche du courant d'Huchet. Cette dernière vient s'ajouter aux 24 placettes déjà en place afin de suivre l'occupation de la zone qui, jusqu'à présent, était faiblement prospectée. Une cartographie au GPS des terriers de Lapin de garenne a également été réalisée sur le site d'étude avant le lancement des campagnes de terrain.

Le suivi bisannuel s'est déroulé du 25 avril au 1er juillet. Les 25 placettes de 1500m² ont été parcourues à 5 reprises pour un total de 86 heures de suivi (déplacements inclus). Les variables d'échantillonnage (température de l'air, nébulosité, vent etc.) ont été relevées, le type et la présence/absence d'abris (terriers, gîtes d'origine humaine, végétation) ont été mis à jour.

L'espèce a été contactée 33 fois au cours de l'année et 30 fois dans le cadre du suivi. 14 individus différents (minimum) ont été dénombrés entre l'accès sud de la Lette blanche et l'embouchure du courant d'Huchet (8 mâles, 3 femelles et 3 subadultes). La probabilité de détection est similaire à celle mesurée en 2020 avec p(det)=0,71 (0,74 en 2020) soit 71% de chance de détecter un individu (ou ses indices) sur une placette. Comme pour 2020, la probabilité de détection est restée constante d'une session à l'autre (DeltaAIC=21>>2). Cette année, le modèle statistique le plus robuste est celui combinant la présence de gîtes d'origine humaine et la présence de terriers (AIC=61 contre AIC>70 pour les autres modèles). Le nombre d'individus estimé sur les placettes tient donc compte de ces deux covariables. La tendance décroissante des effectifs observée depuis 2015 se confirme à

nouveau. Les écarts-types se resserrent encore et la significativité statistique entre 2015 et 2022 est indéniable : en 7 ans, l'effectif de Lézard ocellés estimé sur les placettes semble avoir été divisé par deux pour passer de 37 en 2015 à une quinzaine d'individus en 2022.

Des évolutions de l'occupation du site par le reptile sont également constatées. Globalement, celleci est restée relativement stable depuis 2015, autour de 30%. En revanche, les placettes occupées ne sont plus systématiquement les mêmes et certaines, autrefois largement fréquentées, ne semblent plus favorables aujourd'hui (et vice-versa).

Un autre point à signaler est l'abondance inhabituelle du Sanglier d'Europe (Sus scrofa) sur la dune et l'arrière-dune de la réserve naturelle en 2022. En effet, l'espèce a été détectée via ses indices de présence sur 53% des placettes situées en réserve.

Plusieurs pistes peuvent être avancées pour expliquer l'évolution de la situation et la tendance à la baisse :

- l'augmentation du couvert végétal moins favorable à l'espèce (fermeture des milieux) ;
- le recul de la dune blanche;
- la raréfaction des terriens de lapin de Garenne (gîtes);
- la prédation par les animaux domestiques (chiens et chats) et l'écrasement par des véhicules, autour des maisons d'Huchet, habitat secondaire utilisé par l'espèce.

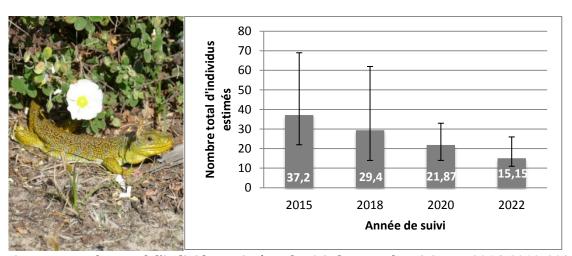


Figure 4.- Nombre total d'individus estimé sur les 25 placettes de suivi pour 2015, 2018, 2020 et 2022

5.4. Suivi des poissons

Une pêche électrique s'est déroulée le 6 avril 2022 au Marais de la Pipe avec la Fédération départementale pour suivre les frayères à Brochet. 38 brochetons éclos de l'année ont été capturés pour une surface échantillonnée de 606m², soit une densité de 0,06 Bro 0+/m².





Photo 10 et 11.- Pêche électrique du 6 avril 2022 et brochetons en attente des mesures morphométriques (SIAG, 2022)

5.5. Suivi des invertébrés

Le Fadet des laîches

Le suivi a débuté le 31/05/2022 et s'est achevé le 29/07/2022 couvrant ainsi l'ensemble de la période d'émergence du Fadet des laîches. Au total, 24 imagos ont été dénombrés dont 12 sur les transects de suivi (4 mâles, 7 femelles et 1 individu indéterminé).

L'occupation a augmenté cette année (**67%** contre 50% en 2021) et des papillons ont été contactés sur 4 des 5 transects du Cout de Mountagne. L'indice d'abondance de CM_F1 (transect situé sur la parcelle communale à l'est de la tourbière) déjà élevé ces deux dernières années (IA_{2020&2021}=5,56) a poursuit sa progression en 2022 pour atteindre **8,33**, soit une densité de 18,5 individus/ha. Un indice d'abondance relativement important a également été mesuré sur le transect CM_F4 localisé au sud-ouest de la tourbière (IA_{CM F4}=3,17).

L'espèce n'a en revanche pas été observée au Cout de l'Auga cette saison. L'envahissement progressif de la zone à Molinie par des ligneux (Piment royal, Bourdaine, Ajonc, Pin) est très probablement responsable de la désaffection du milieu par l'espèce.

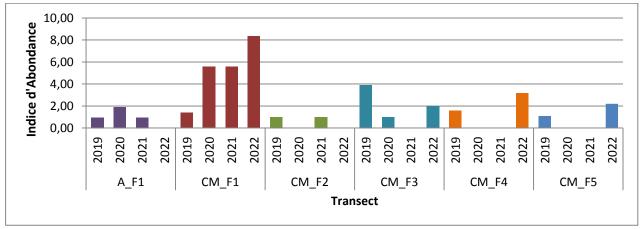


Figure 5.- Evolution des indices d'abondance mesurés pour chaque transect entre 2019 et 2022

o Inventaire des coléoptères saproxyliques

2 pièges à interception ont été installés en lisère de la forêt de protection du marais de la Pipe afin de terminer l'échantillonnage des différents boisements de la réserve. Le piégeage s'est déroulé du 17/05/2022 au 01/08/2022. La pose et la relève des pièges ont été réalisées par un agent du SIAG, le tri et l'identification ont été effectués par Cyrille Van Meer, entomologiste de la Société Linnéenne de Bordeaux (SBL). Aucune nouvelle espèce de coléoptères saproxyliques n'a été inventoriée cette année.

La compilation et l'analyse des données recueillies depuis 2016 permettent d'établir à ce jour une liste de 759 espèces d'insectes recensées dans les différents boisements de la réserve dont 294 espèces de coléoptères saproxyliques. Parmi ces 294 espèces, la présence d'1 espèce IP4 et de 27 espèces IP3 confère aux boisements de la réserve naturelle une valeur biologique très forte à l'échelle nationale.

Inventaire des coléoptères coprophages

Sébastien Labatut, entomologiste de la SLB spécialiste des coléoptères, a effectué une sortie inventaire des coléoptères coprophages sur la prairie pâturée par les vaches au Cout de Mountagne. 8 nouvelles espèces de bousiers ont été identifiées dont une peu commune : *Planolinoides borealis* (Gyllenhal, 1827) Le retrait prématuré des vaches du marais n'a pas permis d'avoir un inventaire exhaustif du site. Une sortie sera programmée l'an prochain en fin de saison de pâturage.

5.6. Suivi de la flore et étude des habitats (SE1.1/1 et SE1.2/1)

Flore patrimoniale

Le suivi annuel ou bisannuel des stations ou populations d'espèces d'intérêt patrimonial suivantes a été réalisé par comptage de pieds ou estimation du coefficient d'abondance (selon densité de pieds) : Romulea bulbocodium (marais de la Pipe, Rouquetaire), Narcissus gigas (Cout de Mountagne), Senecio baionenis (Pinède, Maison du garde), Luronium natans (étang de Léon, bassin versant), Euphorbia peplis (plage), Osyris alba (Laugroun, mini. 15 pieds hors RN).

Le Flûteau nageant *Luronium natans* a fait l'objet d'une recherche dans le canal du Moulin. La station trouvée en 2004 puis revue en 2010 au niveau du quartier du Bas Rouge n'a pas été réobservée en 2022. En revanche, l'espèce a été découverte de manière fortuite le 21 juin 2022 par Olivier Favreau dans l'étang de la Forge à Castets. Des tapis denses de plusieurs milliers d'individus occupent toute la moitié nord de l'étang. Cette retenue d'eau incluse dans le périmètre du site Natura 2000 « ZH de l'étang de Léon » constitue donc un important réservoir pour l'espèce, capable de se disperser sous la forme de propagules dans le bassin versant.

FAURE F., 2022. *Luronium natans.* La boîte à bonnes plantes n°9. *Bull Soc. Linn. Bordeaux,* Tome 157, nouv. Série n°50 (1), 2022 : p. 124.

13 ans après la dernière observation à l'embouchure du courant d'Huchet, 1 pied d'*Euphorbia peplis* a été trouvé le 25 août 2022 en rive gauche du coude aval. Cette espèce classée CR (en danger critique) sur la liste rouge de la flore vasculaire régionale et protégée en France bénéficie de mesures de gestion favorables (nettoyage manuel sélectif des plages, clôtures) dans la réserve naturelle du Courant d'Huchet et les sites Natura 2000 du littoral landais où le nettoyage mécanique a été supprimé.

FAURE F., 2023. *Euphorbia peplis & Crithmum maritimum.* La boîte à bonnes plantes n°11. *Bull Soc. Linn. Bordeaux*, Tome à paraître en 2023.



Photo 12.- Euphorbe péplis



Photo 13.- Criste marine



Photo 14.- Flûteau nageant (Castets)

Suivi des plantes aquatiques indigènes (étang de Léon)

L'herbier de Châtaigne d'eau *Trapa natans* L. a été cartographié le 10 août 2022. Il atteint cette année une superficie de 10,3 ha.

Suivi de terrain, saisie et analyse des données, rédaction......8 jours.hommes

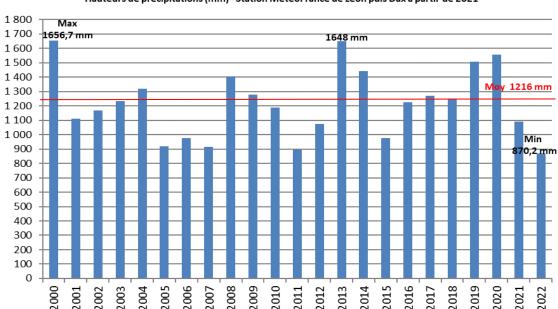
5.7. Suivi et gestion des niveaux d'eau (SE1.3/1 et AD5.2)

Tout au long de l'année, le personnel du SIAG a réalisé le suivi des niveaux d'eau des zones humides de la réserve (étang, marais, courant, embouchure). L'évolution de la cote de l'étang de Léon, du courant d'Huchet et des hauteurs des précipitations est présentée en *Annexe* 1.

2022 : Une année exceptionnellement chaude et sèche

Après un hiver peu arrosé, le manque de pluie s'est poursuivi au printemps. Ce déficit marqué de précipitations combiné à des températures caniculaires durant l'été, ont provoqué l'assèchement des sols superficiels. Cette sécheresse des sols a contribué à la propagation des feux de forêts sur la façade atlantique, particulièrement nombreux durant l'été en Gironde et dans les Landes.

Les pluies ont été déficitaires de -28,46% par rapport à la moyenne de ces 22 dernières années. Il est tombé, au total, 870,20 mm de pluie à la station Météo-France de Dax *(Figure 5).*



Hauteurs de précipitations (mm) - Station MétéoFrance de Léon puis Dax à partir de 2021

Figure 6.- Evolution des hauteurs de précipitation à Léon puis Dax entre 2000 et 2022.

Suivi et Gestion du barrage de la Nasse

Au total, 10 interventions ont été nécessaires pour réguler le niveau de déversement du barrage de la Nasse et enlever les embâcles bloqués contre l'ouvrage.

Le tableau ci-dessous présente les cotes min-max et moyennes de l'étang de Léon relevées par bimestre durant l'année 2022 :

Période	Cote de l'étang (m NGF) min-max/période	Amplitude (cm)	Cote moyenne de l'étang (m NGF)
janvier-février	7,06-7,23	17 cm	7,11
mars-avril	7,01-7,12	11 cm	7,07
mai-juin	6,96-7,06	10 cm	6,99
juillet-août	6,90-7,04	14 cm	6,95
septembre-octobre	6,91-7,04	13 cm	6,96
novembre-décembre	6,91-7,35	44 cm	7,18

Les Extrêmes : la cote la plus basse de l'étang de Léon a été relevée du 06 au 16 août 2022 à 6,90 m NGF et la plus haute relevée du 20 au 25 décembre 2022 à 7,35 m NGF → amplitude de 45 cm.

Temps de travail.homme (suivi niveaux, manipulation et entretien des ouvrages, saisie).......40 jours.hommes

Suivi de la ligne d'eau des seuils de la Pipe

Un suivi de la ligne d'eau des seuils de la Pipe a été réalisé le 27/09/2022 par les agents de la réserve.

Les chutes d'eau sont conformes à l'objectif fixé h < 20 cm. Aucune érosion n'est perceptible en berge. Tunage et gabionnage visuellement conformes.

Suivi de la cote du courant d'Huchet à l'embouchure

Tout au long de l'année, les agents de la réserve ont relevé la cote du courant d'Huchet sur l'échelle limnimétrique de l'embouchure suivant un planning déterminé selon les horaires et les coefficients de marée. Ce suivi, débuté en août 2017, a pour but de mieux connaître l'influence de la marée sur le niveau du courant à son embouchure.

Nombre de relevés limnimétriques réalisés en 2022 : pleine mer = 41 ; basse mer = 50.

Un bilan du suivi annuel a été rédigé par le SIAG.

BAILHES X., 2022.- *Evolution de la cote du courant d'Huchet à son embouchure 2022.* SIAG RN Courant d'Huchet, Moliets et Maâ, rapport, 5 p.

Préparation du planning, relevés, saisie et traitement des données, rédaction du bilan......18 jours.hommes

5.8. Suivi de la qualité de l'eau (SE1.3/2)

Malgré les températures élevées, la sécheresse de cet été et un niveau d'eau très bas de l'étang de Léon (-7 cm par rapport à la moyenne), les contrôles des eaux de baignade réalisées en saison par l'ARS n'ont pas révélé de dépassement du seuil limite de 100 000 cellules de cyanobactéries toxinogènes/ml.

Le SIAG a participé à une réunion à la mairie de Léon le 19 mai 2022 pour faire le point sur le suivi du développement des cyanobactéries dans le lac de Léon. Une analyse spatio-temporelle de la dynamique des cyanobactéries par images satellitaires a été présentée par le bureau d'études Pixstart, mandaté par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. L'étude montre que la prolifération des cyanobactéries est située majoritairement aux embouchures de certaines rivières à l'est et au sudouest de l'étang et dans les zones peu profondes le long du rivage car ce sont les endroits où les nutriments sont le plus disponibles. Les conclusions de cette étude suggèrent fortement de s'intéresser aux apports de nutriments (phosphore et azote) par le réseau hydrographique pour cerner avec plus de détails la pression humaine sur cet étang.

PIXSTART, 2022.- Etang de Léon (Landes de Gascogne, France): bilan d'observations multi-annuelles par imagerie satellitaire. Agence de l'Eau Adour-Garonne, Rapport technique, 55 p.

5.9. Suivi et organisation des activités cynégétiques (SE1.4/3 et AD6.2/2)

Trois battues de régulation des sangliers ont été autorisées en 2022 dans le périmètre de la réserve. Le *Tableau 11* suivant récapitule les résultats :

					Sangliers	Aı	tres	
date	Commune	Lieu-dit	ACCA	Vus	Prélevés	Vus	Prélevés	
12 02/2022	Léon	Cout de Mountagne	Léon	21	10		2	
13/02/2022	Léon	Cout de Mountagne	Léon	26	11		3 renards	
01/10/2022	Léon	Cout de Mountagne	Léon	4	4 mj			
			TOTAL	51	25			

Tableau 11.- Bilan des battues aux sangliers organisées dans la réserve en 2022 (m mâle, f femelle, ad adulte, j jeune, chev. chevreuil).

En raison des dégâts occasionnés par les sangliers sur la dune littorale de la réserve, une réunion de concertation a été organisée avec l'ONF et les ACCA de Moliets et de Vielle-Saint-Girons pour programmer et définir les modalités d'organisation de battues. Le résultat attendu est, a minima, une diminution régulière des individus contactés sur la réserve.

Les campagnes de capture de sangliers ont été effectuées tout au long de l'année 2022. Le *Tableau* 13 ci-dessous présente le bilan de l'année écoulée et les chiffres cumulés depuis la mise en service de la cage-piège:

Période	Nbre de nuits-pièges	Nbre de nuits avec captures	Nbre de sangliers prélevés		
Année 2022	16	7	15		
Année 2021	10	4	8		
Année 2020	32	15	35		
Année 2019	31	16	25		
Année 2018	30	17	48		
Année 2017	30	17	37		
Année 2016	36	20	56		
Année 2015	50	22	34		
Année 2014	105	27	54		
Octobre - décembre 2013	19	7	18		
Total	359	152	330		

Tableau 12.- Bilan des opérations de régulation de sangliers par cage-piège depuis octobre 2013.

Depuis la mise en œuvre de l'arrêté ministériel du 02 novembre 2020 relatif au piégeage du sanglier dans le département des Landes, les sangliers abattus sont enlevés par le service d'équarrissage.

5.10. Suivi et organisation des activités piscicoles (SE1.4/3 et AD6.2/3)

Pas d'actions en 2022

5.11. Suivi du facteur « activités humaines »

Le suivi du stationnement et de la fréquentation humaine a été reconduit en 2022 au niveau du parking de Pichelèbe et à l'embouchure du courant d'Huchet.

Au total, 188 comptages ont été effectués : 174 à Pichelèbe et 14 à l'embouchure. Les trois-quarts des comptages à Pichelèbe ont été effectués entre les mois d'avril et septembre. Ils montrent une fréquentation en baisse par rapport à 2021 avec des records de stationnement estivaux ne dépassant pas les 100 véhicules (contre 220 en 2021). Un pic de stationnement de 131 véhicules a été enregistré le 01 janvier 2022.

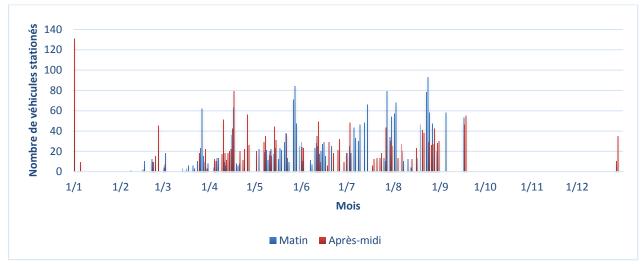


Figure 7.- Evolution du nombre de véhicules stationnés au parking de Pichelèbe en 2022



Figure 8.- Evolution de la fréquentation humaine répartie sur 1 km de plage au nord de l'embouchure du courant d'Huchet en 2021 et 2022

6. SUIVI ADMINISTRATIF

6.1. Gestion de la forêt (AD6.1/1, AD6.2/1)

Forêt communale de Léon (Marais du Cout de Mountagne)

Suite aux coupes rases de 2015 et 2017, la municipalité léonnaise projetait de replanter 7 ha de pins sur la partie sud du marais du cout de Mountagne et ainsi reconstituer une partie du patrimoine forestier de la commune. Le SIAG a organisé une réunion de concertation le 13 mai à la mairie de Léon pour expliquer les enjeux de préservation de cette zone humide tourbeuse jouant un rôle fonctionnel essentiel dans la régulation et la gestion des eaux de l'étang de Léon et abritant plusieurs espèces et habitats d'intérêt patrimonial :

- Espèces : Fadet des laîches, Agrion de Mercure, Lézard vivipare
- ❖ Habitats : Landes humides atlantiques tempérées à Bruyères ciliée et Bruyère à 4 angles, landes humides à molinie bleue,...

Conformément au plan de gestion de la réserve (action IP03), une valorisation écologique plutôt que sylvicole a été proposée par défrichement des parcelles concernées. S'oppose à ce défrichement, l'obligation de replanter ces parcelles forestières classées en EBC au PLU. Dans son avis d'examen n°2022-03 du plan de gestion de la réserve en date du 01/02/2022, le CSRPN avait bien insisté sur la nécessité du « respect de la naturalité des milieux de marais et tourbières, si besoin en engageant des opérations de renaturation/restauration sans plantation de pins sur ces milieux, au besoin nécessité d'arrachage des plants présents. »

La commune s'inscrivant dans le respect du plan de gestion de la réserve a suspendu son projet de replantation et à donner son accord à la recherche de compensation des pertes liées au non reboisement.

Plusieurs pistes ont été évoquées dont celle de la souscription de contrats Natura 2000 rémunérés en faveur de la conservation ou de la restauration des habitats naturels et/ou des espèces qui ont justifié la désignation du site Natura 2000 « Zones humides de l'étang de Léon », dont la charte d'engagements a été signée en 2016 par le maire de Léon.

Forêt domaniale de Vielle-Saint-Girons (Plan d'aménagement forestier 2017-2036)

Conformément au plan d'aménagement, l'ONF a procédé à la coupe rase programmée de 2 îlots de régénération dans la parcelle 62 classée en îlot de vieillissement, respectivement 1,31 ha îlot nord et 1,24 ha îlot sud. Une visite de concertation sur le terrain avec l'agent local a permis de déterminer les bouquets d'arbres occupés par le couple d'aigle botté et de faucon hobereau ainsi que quelques pins à cavités morts sur pied à conserver. Une attention particulière a été portée également à la préservation maximale du sous-bois abritant notamment des pieds de Filaire à feuilles étroites *Phillyrea angustifolia*, espèce méditerranéenne à répartition très limitée en Aquitaine, classée Vulnérable sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire.



Photo 15. - Arbre « Bio » conservé par l'ONF

6.2. Gestion du courant d'Huchet, en relation avec les bateliers (AD6.1/4)

Une rencontre a eu lieu avec les bateliers le 21 mars 2022 pour planifier les tâches d'entretien annuel du courant et préparer la saison touristique 2022. L'activité batelière a pu redémarrer le 01 avril 2022. Une autre réunion a eu lieu le 13 juillet à la mairie de Moliets pour organiser le transfert de la batellerie au pont de Pichelèbe pendant les travaux du barrage.

6.3. Gestion du débouché du courant d'Huchet

Cette année, les travaux de redressement mécanique de l'embouchure du courant d'Huchet, réalisés par la commune de Moliets, se sont déroulés du 06 au 10 juin 2022.

Comme l'an passé, un piquet matérialisant la cote du courant à ne pas dépasser a été installé à proximité du chantier pour contrôler la montée du niveau d'eau. Il est à noter que la côte limite de 2,50 m NGF a bien été respectée cette année (2,52 m NGF mesuré).

BAILHES X., 2023.- *Bilan 2022 des travaux de rectification du débouché du courant d'Huchet.* SIAG RN Courant d'Huchet, Moliets et Maâ. rapport, 5 p.

Le SIAG a également participé à une réunion technique le 30 juin 2022 à la mairie de Moliets portant sur l'avancement des dossiers réglementaires relatifs aux travaux de détournement de l'embouchure du courant d'Huchet, en cours d'élaboration par le bureau d'études CASAGEC Ingénierie.

6.4. Acquisition foncière et gestion des terrains du Conservatoire du Littoral

Un projet de convention de gestion des parcelles déjà acquises ou futures du Conservatoire du Littoral a été transmis au SIAG fin juin. La modification des statuts du Syndicat intercommunal est nécessaire pour agrandir le périmètre d'intervention au-delà du territoire de la réserve naturelle.

6.5. Elaboration du prochain plan de gestion

Suite à l'examen du projet de plan de gestion le 01 février 2022, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel a rendu, à l'unanimité, un avis favorable sous conditions impératives de reprendre la rédaction sur un certain nombre de points (voir liste dans l'avis CSRPN N-A n°2022-03 du 21 avril 2022). Une visite du rapporteur du CSRPN, Monsieur Christian-Philippe Arthur a eu lieu le 09 mars 2022 avec la DREAL et le bureau d'études GEREA rédacteur du document. Après échanges avec le gestionnaire, il a précisé clairement et explicitement ses attentes et a proposé un accompagnement par étapes. A la suite de cette rencontre, le SIAG a décidé de reprendre en interne la rédaction du document avec pour objectif de soumettre un nouveau projet de plan de gestion en 2023.

Liste des points repris au 31/12/2022 :

Partie 1: DIAGNOSTIC

Les listes répertoriant pour chaque taxon (ou habitat) les statuts législatifs et moraux, la dernière année d'observation, le secteur et la source ont été créées en 2022. Elles constituent le socle du plan de gestion et sont indispensables à la réalisation du diagnostic de la réserve naturelle.

-	Création des listes d'espèces Faune/Flore/Fonge	27 jours.hommes
-	Création de la liste Habitats + mise à jour selon le référentiel régional des végétations	s et habitats naturels
	de Nouvelle-Aquitaine	12 jours.hommes
_	Mise à jour de l'Atlas cartographique	11 jours.hommes

Partie 2: BIOEVALUATION

Le travail d'attribution des critères nécessaires à la bio-évaluation a débuté en 2022.

6.6. Gestion des bases de données

- Création de la base de données « FAUNE EXOTIQUE ENVAHISSANTE » ;
- Amélioration de la base de données « INFRACTIONS » avec de nouveaux champs facilitant l'estimation du temps alloué aux tournées de surveillance et aux opérations de police ;
- Préparation à la migration des bases de données naturalistes vers l'outil Géonature et transmission des données à l'observatoire FAUNA

6.7. Préparation et participation aux réunions administratives et techniques de tous ordres (AD10.1/3, AD10.1/4, AD10.1/5, AD10.1/6 et AD12.1)

Les agents de la réserve ont organisé et/ou participé à différentes réunions ou groupes de travail tout au long de l'année. Ce temps comprend la préparation, la rédaction des rapports et comptes-rendus des réunions.

- Comités syndicaux du SIAG RN Courant d'Huchet (Maison de la Réserve) : 30 mars, 08 juillet et 14 décembre ;
- Contrôle DDTM contrat Natura 2000 « nettoyage du littoral (lot 7 embouchure du courant d'Huchet) : 11 janvier
- Examen du projet de plan de gestion de la réserve naturelle (CSRPN en visio) : 01 février
- Webinaire aides Agence de l'Eau Adour-Garonne (Visio) : 01 février
- Réunion police SIAG/mairie de Moliets : 07 février
- Réunion Natura 2000 « Cout de l'Auga » (Vielle-Saint-Girons) : 8 mars
- Visite de Christian Arthur, rapporteur plan de gestion du CSRPN : 09 mars
- Réunion MISEN (DDTM en visio) : 14 mars
- Réunion bilan littoral SIAG « GCI/nettoyage plage» (mairie de Moliets)) : 23 mars
- Commission Nature du Conseil Départemental 40 (en visio) : 29 mars
- Rencontres régionales des agents du littoral (Conservatoire du Littoral, Hendaye) : 14 et 15 avril
- COPIL Esquisse aménagement durable station Moliets (Moliets-et-Maâ): 12 avril

- Rencontre SIAG/DDTM/SEPANSO à l'embouchure du courant d'Huchet (Moliets) : 05 mai

- Réunion projet d'aménagement communal forestier SIAG/Mairie de Léon (Léon) : 13 mai
- Réunion communication 3 RNN/OT sud-atlantique (Seignosse) : 24 juin
- Réunion technique cadrage réglementaire travaux débouché du courant d'Huchet (mairie de Moliets) : 30 juin
- Réunion technique PNA papillons de jour (CEN NA en visio) : le 11 octobre
- Webinaire SINP Nouvelle-Aquitaine (en ligne): 17 novembre
- Webinaire Plan de gestion (OFB en ligne): 17 novembre
- Copil AVP aménagement durable station Moliets (Moliets): 14 novembre
- Copil plan plages océanes Vielle-Saint-Girons (mairie VSG) : 18 novembre
- Webinaire Etat-Région Natura 200 (visio): 24 novembre
- Réunion bilan COVED nettoyage littoral (mairie de Moliets) : 22 décembre

7. FREQUENTATION, ACCUEIL DU PUBLIC, PEDAGOGIE (FA8.2/2, FA8.2/3 et FA9.1)

CHIFFRES CLES

- Animations: 2206 pers. (+175%/2021)
- Recettes animation: 7 462 € (+143%/2021)
- Recettes boutique : 5 235 € (-23%/2021)
- Maison de la réserve : 13 375 pers. (+35%/2021)
- Chalet de Pichelèbe : 2 726 pers. (-46%/2021)



Photo 16.- Départ d'une visite guidée au pont de Pichelèbe

o Bilan général

Après deux années de pandémie, l'animation a connu un quasi-retour à la normale. 2 206 personnes ont participées aux activités de la réserve en 2022 *(cf. Figures 9,10 et Annexe 2)*. Néanmoins, la reprise a été limitée par les restrictions liées à la vigilance incendie forêt tout au long de l'été. 30% des visites guidées ont dû être annulées à cause de l'interdiction d'accès aux chemins forestiers. La fermeture du chalet de Pichelèbe a également fait chuter la vente des produits de la boutique. Pour pallier cette baisse d'activité, des visites inédites sur les berges du lac de Léon ont été organisées.

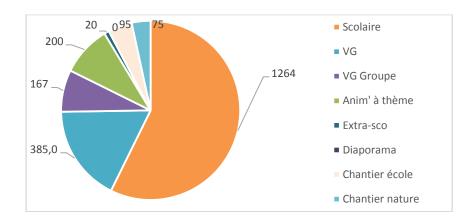


Figure 9.- Nombre de personnes sensibilisées par type d'intervention

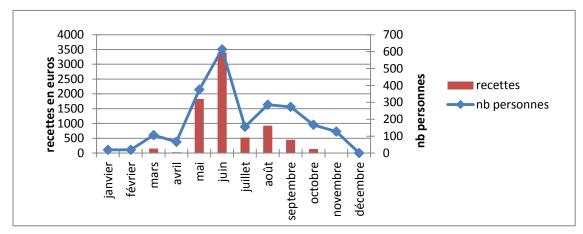


Figure 10.- Evolution de la fréquentation et des recettes d'animation en 2022

Animations grand public

Un nouveau programme d'animations a pu être édité cette année. Différentes thématiques ont été abordées et déclinées selon les saisons: JMZH, Fréquence grenouille, Fête de la Nature, 48h Nature...L'offre a été diversifiée cette année par l'organisation d'une soirée nocturne étoilée animée par l'observatoire de Dax qui a connu un franc succès (37 participants). Au total, 54 animations ont été réalisées durant la saison. Notons que 14 visites ont dû être annulées en raison de l'interdiction de circuler en forêt en période de vigilance orange et rouge.

Animations scolaires

Le SIAG a été très sollicité cette année par les écoles, et nous avons été contraints de refuser 10 interventions. 50 classes sont venues découvrir la réserve naturelle dont 2 classes de l'IME de Mont-de-Marsan (public en situation de handicap), 3 classes de maternelle, 34 classes de primaire, 10 classes de lycée et 1 classe d'université.

La formule randonnée « Au fil du Courant d'Huchet » à la journée entre Pichelèbe et l'embouchure a été fortement appréciée car nous abordons diverses thématiques en lien avec les milieux traversés : rivière, forêt marécageuse, marais, boisements dunaires, littoral.







Photo 17, 18 et 19.- Animation scolaire randonnée « Au fil du Courant d'Huchet »

Aire Terrestre Educative

A la demande de la DREAL NA, le SIAG a initié la création d'une aire terrestre éducative (2ème projet pour le département, après l'Aire Marine Educative d'Hossegor). Cette zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...) devient le support d'un **projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement** pour des élèves du CM1 à la 3ème, leur enseignant et leur référent (un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement, ici le Syndicat de la réserve).

Après un sondage des écoles communales du Syndicat et plusieurs réunions de concertation avec les conseillers pédagogiques de la circonscription, le choix s'est porté sur la classe de CM1-CM2 de l'école des Pignons à Léon. Les élèves se sont ensuite rapprochés de la commune pour désigner les berges sud-est du lac de Léon comme aire d'accueil (hors périmètre RN).

Des séances en classe et en extérieur ont été réalisées régulièrement au cours de l'année et un conseil de la Terre a été mis en place pour échanger, s'interroger et débattre sur les enjeux liés au site. En parallèle, le SIAG a déposé un dossier de demande de financement pour l'année 2022 qui a reçu une aide de 3 200 euros par l'Office Français pour la Biodiversité. La demande de labellisation

du projet sera déposée en 2023.

Photo 20 et 21.- Recherche du site ATE et conseil de la terre (école de Léon)



Exposition temporaire

Pas d'exposition temporaire en raison des postes de travail installés dans la salle polyvalente (mesure Covid prolongée).

Fréquentation des pôles d'accueil

La fréquentation de la Maison de la réserve est revenue à niveau d'avant-COVID-19 : **13 375** visiteurs comptabilisés **(+35%/2021)** *(Figure 11)*.

Le chalet de Pichelèbe, ouvert du 09/04 au 31/08, a été très souvent fermé en juillet et août à cause du risque incendie (2 726 visiteurs, -46%/2021). L'accueil dans le bâtiment a été remplacé par une surveillance postée sur le parking.

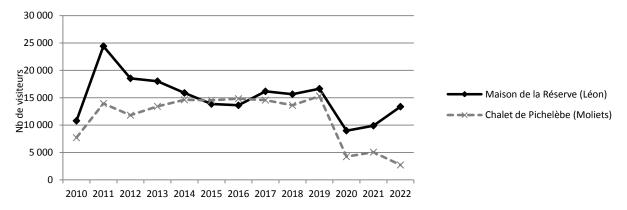


Figure 11.- Evolution de la fréquentation des pôles d'accueil depuis juillet 2010

La batellerie

Le nombre de billets passagers remis au GIE les bateliers du Courant d'Huchet s'élève cette année à 21545 (+15%/2021) *(Figure 12)*, ce qui représente une contribution de 32317,50 € euros versée au SIAG en 2022.

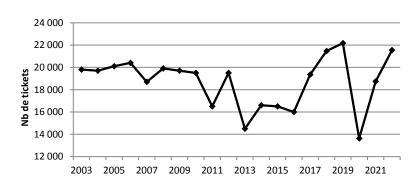


Figure 12.- Evolution du nombre de billets passagers remis au GIE Bateliers du courant d'Huchet depuis 2003



Photo 22. – Départ des excursions en barque au pont de Pichelèbe (Bateliers, septembre-octobre 2022)

8. COMMUNICATION

Page Facebook

Le nombre d'abonnés à la page Facebook de la Réserve Naturelle a doublé en 2022 passant de 676 à 1319. 87 publications ont été postées cette année contre 44 en 2021. La publication présentant le plus d'audience (personnes touchées + interactions) en date du 11 juillet 2022 portait sur la châtaigne d'eau (6808 vues). Concernant les abonnés, un peu plus de 15% proviennent des 3 communes du Syndicat (8,3% Léon, 4,3% Vieille-Saint-Girons et 4,1% Moliets et Maâ) et les femmes sont plus représentées que les hommes (Femmes 71%, Hommes 29,1%).

CHIFFRES CLES

- 1319 abonnés
- 87 publications
- 6808 vues (meilleure publication)

Publications et gestion de la page......3 jours.hommes

Refonte du site web de la réserve

Le travail de refonte du site internet de la réserve engagée en 2021 s'est poursuivi en 2022. Deux agents du SIAG ont suivi une formation d'administrateur du site web afin d'assurer la gestion des contenus du site en interne. Mise en ligne prévue premier semestre 2023.

- o Presse, radio, télévision
- Journal « Le Monde » publié le 07 janvier 2022 article « Dans la forêt enchantée du courant d'Huchet : reportage découverte du courant d'Huchet en galupe avec Christophe Labadie dit « Tito », batelier de Léon issu d'une famille de pêcheurs ;
- Journal « Sud-Ouest » du 26 janvier 2022 article « Une journée à la découverte des oiseaux de la réserve naturelle » : annonce d'une sortie nature « dans la peau d'un ornitho » organisée dans le cadre de la journée mondiale des zones humides ;
- Journal « Sud-Ouest » du 26 février 2022 article « Collecte de déchets au courant d'Huchet » : annonce d'une opération de ramassage des macrodéchets à l'embouchure du courant d'Huchet avec les associations Camel'idées de l'Atlantique et SeaCleaners ;
- Journal « Sud-Ouest » du 28 mars 2022 article « Trois bébés phoques recueillis cet hiver au Centre de soins de l'aquarium de Biarritz retrouvent l'océan » : relâcher de trois jeunes phoques gris par l'équipe de l'aquarium de Biarritz sur la plage de la lette blanche de Vielle-Saint-Girons le 23 mars 2022 ;
- Journal « Sud-Ouest » du 13 mai 2022 article « Trois animations pour célébrer la Fête de la nature » : annonce de trois animations nature organisées dans le cadre de la fête de la nature ;
- Journal « Sud-Ouest » du 09 juin 2022 article « Les travaux au courant d'Huchet font polémique ». Un collectif d'associations environnementales (SEPANSO, Les amis de la Terre et Terre de Moliets) met en cause les travaux de détournement de l'embouchure du courant d'Huchet réalisés chaque année par la mairie de Moliets et Maâ;
- Journal « Sud-Ouest » du 03 septembre 2022 article « Le barrage et la passerelle de la Nasse font peu neuve » : annonce du commencement des travaux de reconstruction des ouvrages de la Nasse ;

- Journal « Sud-Ouest » du 14 octobre 2022 - article « à la découverte des champignons à Pichelèbe » : annonce d'un sortie découverte des champignons encadrée par la Société mycologique landaise ;

- Journal « Sud-Ouest » du 19 novembre 2022 - article « Le barrage de la Nasse en travaux au courant d'Huchet» : point d'étape sur le chantier de reconstruction du barrage et de la passerelle de la Nasse et son financement.

9. EVENEMENTIEL ET DIVERS

✓ Relâchers de phoques gris avec l'Aquarium de Biarritz et l'OFB les 23 mars et 12 mai 2022 (Vielle-Saint-Girons)

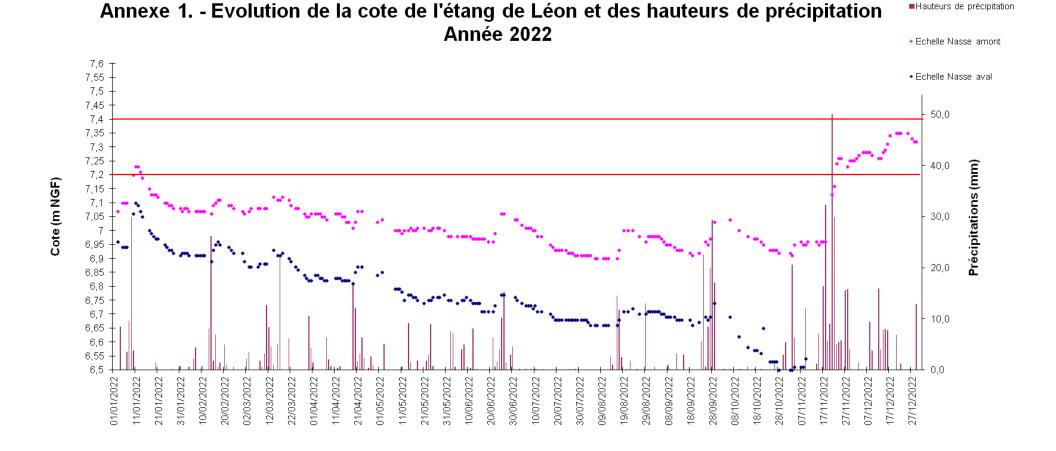
2 relâchers de phoques gris ont eu lieu à la plage de la Lette blanche à Vielle-Saint-Girons les 23/03 et 12/05/2022. Au total, 5 jeunes phoques échoués sur les plages basco-landaises au cours de l'hiver précédent et recueillis par l'Aquarium de Biarritz ont regagné l'océan après avoir repris suffisamment de poids.

✓ Visite de Madame la Préfète des Landes le 30 août 2022

Après un accueil à la Maison de la Réserve, Madame Françoise Tahéri, Préfète des Landes, accompagnée de Madame Nadine Chevassus, Directrice de la DDTM, a visité le courant d'Huchet le temps d'une promenade en barque guidée par Vincent Laforie, président des bateliers, et commentée par François Faure, conservateur de la réserve.

√ Visite des élus du Conseil départemental des Landes le 23 septembre 2022

Madame Muriel Lagorce et Madame Sandra Tollis, conseillères départementales des Landes sont venues visiter le chantier de reconstruction du barrage et de la passerelle de la Nasse financé par le Département.



ANNEXE 2: Résultats des animations et des recettes de la régie en 2022

ANNEE	VISITES GUIDEES INDIVIDUELS							VISITES GUIDEES GROUPES						ANIMATIONS A THEME				
2022	Adultes 6 €	Adultes 5,5 €	Enfants 3 €	Gratuits	Nombre total	Montant en €	Adultes 12 €	Adultes 6 €	Adultes 5,5 €	Enfants 3 €	Gratuits	Nombre total	Montant en €	Payant	Gratuits	Nombre total	Montant en €	
Janvier																		
Février															19	19	0	
Mars															16	16	0	
Avril	4		2	1	7	30					7	7	0					
Mai									70		2	72	385	7	18	25	14	
Juin	42		10	2	54	282									15	15	0	
Juillet	72		32	2	106	528									23	23	0	
Août	107		45	13	165	777			16	21	2	39	151		52	52	0	
Septembre	20				20	120			48		10	58	264	34	3	37	68	
Octobre	11		5		16	81					8	8	0	28	30	58	56	
Novembre																		
Décembre																		
Total	256	0	94	18	368	1818	0	0	134	21	29	184	800	69	176	245	138	

ANNEE		Γ	DIAPORAM	AS		SCOLAIRES								CENTRES DE LOISIRS / PERISCOLAIRE				
2022	Adultes	Enfants	Gratuits	Nombre total	Montant en €	Maternelles	Primaires	Collèges	Lycées	Universités	Dt Gratuits	Nombre total	Montant en €	Enfants	Dt Gratuits	Nombre total	Montant en €	
Janvier										19	19	19	0					
Février																		
Mars							44	16			26	70	154	20	20	20	0	
Avril								16	36		52	52	0					
Mai						23	201		11		43	278	1430					
Juin						51	427				66	544	3122					
Juillet							26				26	26	0					
Août														30	30	30	0	
Septembre							75		71		12	158	0					
Octobre							25		56		4	85	0					
Novembre							25		90		12	127	0					
Décembre																		
Total	0	0	0	0	0	74	823	32	264	19	260	1359	4706	50	50	50	0	

Ventes boutique	Nombre	PU en €	Total en €
Poster courant d'Huchet	17	10	170
Poster fleurs	8	5	40
Poster paysages landais	3	3	9
Livre Huchet Chenais	4	55	220
Livre Courant d'Huchet Julien	8	15	120
Livre Histoire Mém. Marensin	9	8	72
Livre maison de la réserve	0	18	0
Guide des itinéraires	24	3	72
Topoguide	341	2	682
Livret Terre sauvage/RNF	7	1	7
Carte postale	567	1	567
Miel	356	8	2 848
kivala	11	12	132
Magnet	74	4	296
TOTAL	5 235,00 €		

Nombre total de personnes accueillies en 2022 : 2 206 Montant total des recettes animation en 2022 : 7 462,00 €